

Poitiers, le 3 mai 2024

A l'attention des Chefs de Service et Cadres de Santé des Etablissements autorisés à traiter le cancer

Objet : Campagne de sensibilisation à l'Activité Physique Adaptée pour les patients âgés atteints de cancer

Chère Consœur, Cher Confrère, Cher Ami,

Actuellement en France, **1 patient sur 3 atteint de cancer a plus de 75 ans**, ce qui représente chaque année 130 000 nouveaux patients, et **près de la moitié des patients a plus de 70 ans**. A l'échelle du territoire du Poitou-Charentes, ce sont près de 7 000 patients de 75 ans et plus qui ont été vus en réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP) en 2022.

Après un diagnostic de cancer, la majorité des patients réduisent leur activité physique, et 50 à 75% sont physiquement inactifs. Après 5 ans, près de la moitié des patients déclarent des limitations dans leurs activités du quotidien. **Or une activité physique régulière facilite la prise en charge thérapeutique et diminue les risques de récurrence et de mortalité après traitement** (en particulier pour les cancers du sein, du côlon et de la prostate). Elle a aussi des effets positifs sur les symptômes liés à la maladie cancéreuse, en particulier sur la fatigue.

Dans ce contexte, l'Unité de Coordination en Oncogériatrie (UCOG) Poitou-Charentes et le Dispositif Spécifique Régional du Cancer (DSRC) Nouvelle-Aquitaine souhaitent **promouvoir l'Activité Physique Adaptée (APA) auprès des patients âgés en cancérologie, et la prescription de celle-ci par les praticiens**. Une affiche et une « plaquette patients » ont été élaborées, avec un message simple : « **PRATIQUEZ UNE ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE** ».

L'affiche jointe à ce courrier peut être placée en salle d'attente. Le carton et l'enveloppe T vous permettront de commander gratuitement le nombre de « plaquettes patients » et d'affiches que vous souhaitez recevoir pour votre service.

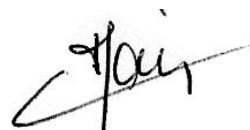
Nous vous joignons également un **formulaire de Prescription d'Activité Physique**. Il est à compléter par le médecin, et à remettre au patient en fin de consultation. Le praticien est libre d'orienter le patient vers le dispositif lui paraissant le plus approprié : le programme régional PEPS par exemple, décrit au verso de ce courrier, ou vers un autre dispositif de son choix.

D'ici six mois, nous nous permettrons de revenir vers vous pour évaluer cette campagne de promotion de l'APA. Nous restons d'ici là disponibles pour échanger avec vous sur l'organisation de l'oncogériatrie sur votre secteur, ainsi, bien sûr, que sur l'APA.

Nous vous remercions de l'intérêt porté à cette action, puisque vous êtes, Chère Consœur, Cher Confrère, Cher Ami, un partenaire incontournable dans le parcours du sujet âgé en cancérologie.



Dr Simon VALERO
Médecin coordonnateur
UCOG Poitou-Charentes



Dr Claire MORIN-PORCHET
Directrice
DSRC Onco-Nouvelle-Aquitaine

DISPOSITIF PEPS (PRESCRIPTION D'EXERCICE PHYSIQUE POUR LA SANTE)

Le PEPS est un dispositif partenarial des services de l'État en charge du sport, de l'ARS et de la Région Nouvelle-Aquitaine. Il a pour objectif d'offrir aux médecins et à leurs patients un cadre partagé, validé et sécurisé, afin de **favoriser la pratique d'activité physique sur prescription médicale**. Il s'inscrit dans les missions de prévention primaire, secondaire et tertiaire.

Il s'adresse à des personnes sédentaires et/ou inactives, ainsi qu'à **des personnes porteuses d'une pathologie chronique, en affection de longue durée ou non** (Cancer, Obésité, Maladie cardio-vasculaire, Diabète...).

Comment le PEPS fonctionne-t-il ?

1. La prescription est réalisée par le médecin lors de la consultation (formulaire joint à ce courrier).
2. Le professionnel oriente vers le coordonnateur PEPS du territoire (voir coordonnées ci-après).
3. Le coordonnateur PEPS prend le relais en évaluant les capacités du patient, et en déterminant un programme adapté à ses besoins.
4. Le patient est orienté vers des activités proposées par des partenaires du territoire.
5. Un point régulier avec le patient est réalisé.

Coordonnateurs Territoriaux Dispositif PEPS

16 - CHARENTE	HERVEOU	Pierrick	06 18 83 32 54	coordo16@peps-na.fr
17 - CHARENTE-MARITIME	DIANA	Athénaïs	07 66 08 90 48	coordo17@peps-na.fr
79 - DEUX-SEVRES SUD	GUIONNET	Kévin	06 78 50 77 33	coordo79_sud@peps-na.fr
79 - DEUX-SEVRES NORD	BICHON	Bastien	06 78 50 72 23	coordo79_nord@peps-na.fr
86 - VIENNE	CHASSIN	Thomas	07 71 64 84 44	coordo86@peps-na.fr

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.peps-na.fr/>